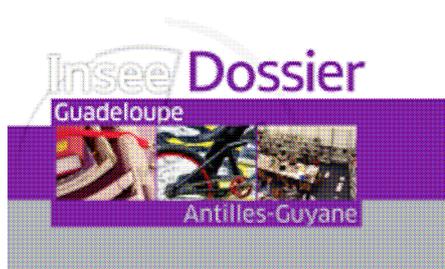


L'Économie Sociale en Guadeloupe: une activité en développement

N° 3 - Insee Dossier Guadeloupe



L'Économie Sociale en Guadeloupe: Une activité en développement



En Guadeloupe, 12 740 personnes travaillent dans la sphère de l'économie sociale en 2011. Cela représente 10 % de l'emploi régional en équivalent temps plein. Constitués en grande majorité par les associations, les acteurs de l'économie sociale, pourtant dynamiques, attirent peu les jeunes. L'attractivité de ce type d'organisation productive et l'adéquation entre les compétences et les besoins de ces structures font partie des enjeux à relever.

L'économie sociale est constituée des associations, des coopératives, des mutuelles et des fondations. Cette composante importante de notre économie regroupe diverses activités qui se démarquent à la fois des logiques lucratives classiques et de la sphère publique.

Mieux cerner le poids de l'économie sociale et caractériser les acteurs qui la composent doit permettre aux instances publiques de la Guadeloupe de préciser une stratégie de développement pour cet important gisement d'emplois, notamment dans la santé et les services à la personne. En effet, le vieillissement de la population s'accompagnera d'un développement des services à la personne tant sur le plan de l'offre que de la demande d'emploi. Et, 20 % des salariés de ce secteur atteindront l'âge de la retraite d'ici 10 ans.

Avec 1 125 établissements employeurs et 11 400 salariés, les associations sont, en Guadeloupe comme dans les autres régions françaises, le principal employeur de l'économie sociale. Les coopératives réunissent 980 salariés répartis sur 76 établissements. La plupart des coopératives sont des coopératives de crédit qui rassemblent essentiellement les banques mutualistes. La caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel (plus de 500 salariés) est de loin la plus importante. En dehors des associations et des coopératives, le reste des salariés de l'économie sociale se répartit entre les mutuelles (250 salariés) et les fondations (110 salariés).

Tandis que la crise économique a fait perdre 3,5 % des emplois à l'économie guadeloupéenne entre 2006 et 2011, l'économie sociale a vu ses effectifs progresser de 16,5 %, malgré la précarité des postes offerts. En effet, 39 % des postes de travail sont des CDD, contre 17 % pour les postes hors économie sociale. Ce recours important aux CDD est à relier à la fragilité économique de certaines structures, souvent tributaires de subventions. Le temps partiel y est aussi deux fois plus fréquent : 41 % contre 18 % hors économie sociale.

Ainsi, un salarié qui exerce une activité au sein de l'économie sociale a deux fois plus de chance de faire partie des 10 % des personnes les moins rémunérées qu'un salarié hors du tiers secteur. Par ailleurs, de fortes disparités salariales existent entre les différentes familles de l'économie sociale. Ainsi, le salaire horaire net médian est de 17,3 € dans les coopératives, 14,2 € dans les mutuelles, 10,9 € dans les fondations et 9,3 € dans les associations.

Cette publication est disponible en accès libre sur le site

[*www.insee.fr/guadeloupe*](http://www.insee.fr/guadeloupe)

rubrique :

[Les publications / Insee dossier Guadeloupe](#)